

Le parlement hongrois débute ce lundi une session de deux jours au terme de laquelle pourrait être votée la 4ème modification de la constitution en vigueur depuis le 1er Janvier 2012. Selon plusieurs associations civiles, ces amendements porteraient gravement atteinte à l'Etat de droit en Hongrie . .

Lisez la suite gratuitement.

Inscrivez-vous et suivi l'actualité d'Europe centrale avec un média indépendant.

[S'inscrire](#)

[Se connecter](#)

[Découvrez notre équipe](#)

[Qui sommes-nous ?](#)